



Association des St Léger de France et d'Ailleurs  
Mairie Le Landreau - 49 280 St Léger sous Cholet  
téléphone 02 41 56 23 23 / fax 02 41 56 26 61  
assostleger@orange.fr

---

## bulletin de liaison - novembre 2014

---

### réunion de bureau et préparation de l'AG 2016 4 et 5 novembre 2014 à Saint Léger (Alpes-Maritimes)

Pour commencer à réfléchir à l'Assemblée Générale 2016 à St Léger, adorable petit village de 68 habitants (recensement de 2011) situé dans l'arrière-pays niçois, une délégation composée de Christophe Ripoché, Alain Robert, Guy Malbrand et Didier Hallais s'est rendue sur place et y a séjourné du 2 au 7 novembre. Les épouses étaient du voyage et seuls les frais liés au transport (location minibus, carburant, péages) seront pris en charge par l'asso (budget prévisionnel de 1 000 €). Dans un mail du 23 octobre, Alain en informait tous les coordinateurs.



La journée très pluvieuse du 4 a permis au bureau de faire le point sur les finances de l'asso, le bilan des 2 appels de cotisations, l'organisation de la Tombola 2015, la diffusion des tracts en 2015 dans les communes non-adhérentes.

### réunion à la mairie le 4 novembre à 16h30

en présence de Laurent Don, maire, Daniel Sénectaire, 1<sup>er</sup> adjoint, Patrick Biette, 2<sup>e</sup> adjoint chargé des finances, Josiane Rapin, conseillère, Patricia Lions et Lucienne Sénectaire, respectivement présidente et trésorière du Comité des Fêtes, et de tous les membres de la délégation

Après avoir remercié les participants présents, Laurent Don précise que le conseil municipal est favorable à l'organisation de l'AG 2016 mais expose de suite les grosses contraintes financières de ce petit village de montagne et les contraintes techniques liées à sa situation géographique : accès difficile interdit aux cars, aux gros camions, surcoût des frais de transport, coût généralement plus élevé de toutes les prestations dans la mesure où le village se situe à 80 km de la côte d'Azur.

Alain Robert réaffirme clairement que l'Association nationale apportera son aide matérielle bénévole (avant, pendant et après la manifestation) et financière, si nécessaire, à l'organisation de cette AG anniversaire un peu particulière - nous fêterons ses 20 ans. Les 2 heures qui suivent conduisent à une réflexion approfondie et permettent de tracer les grandes lignes du projet qui sera exposé le lendemain.



de gauche à droite : Christophe Ripoché – Daniel Sénéctaire – Alain Robert – Josiane Rapin – Patrick Biette – Laurent Don

## **réunion publique dans l'auberge communale le 5 novembre à 17h30**

en présence de tous les membres ayant participé à la réunion de la veille et d'une douzaine d'habitants du village ayant répondu spontanément à l'invitation de la municipalité

Après avoir présenté les membres de la délégation de l'Association, il est précisé que :

- une association Les Amis de Léo de la Roudoule va être créée dans les prochaines semaines.
- l'AG 2016 aura lieu les **15 - 16 et 17 juillet 2016** après les travaux de fenaison (arrivée le 15 à partir de 14h).
- tous les participants seront obligatoirement **logés sur place** : à l'hôtel communal, en gîte collectif, chez l'habitant, en camping collectif sous marabout, en camping individuel, en camping-car mais l'accès est délicat ! Cette décision est prise en raison de la situation géographique très particulière et de la responsabilité des organisateurs qui pourrait être engagée en cas d'accident. Aucune personne ne sera autorisée à quitter le village de nuit.
- les grandes lignes d'un projet déjà très attrayant seront finalisées au cours des prochains mois.
- un appel sera lancé à toutes les bonnes volontés afin d'assurer le succès de la manifestation.
- une délégation des Amis de Léo de la Roudoule se rendra à St Léger en Gaume en Belgique les 23 et 24 mai 2015 afin de présenter le projet.

**les autres moments de la semaine** ont été consacrés à la randonnée et à la découverte du village. Excursion le jeudi 6 dans la vallée en voitures particulières, avec nos amis.



## **conclusion**

En quittant le village de St Léger le vendredi 7, les membres de la délégation sont bien sûr conscients des difficultés à organiser un tel évènement, mais encore plus déterminés à apporter toute l'aide nécessaire. Ils adressent leurs vifs remerciements pour l'accueil très chaleureux et sont déjà pressés de revenir !



Association des St Léger de France et d'Ailleurs  
Mairie Le Landreau  
49 280 St Léger sous Cholet  
tél. 02 41 56 23 23 / fax 02 41 56 26 61  
[assostleger@orange.fr](mailto:assostleger@orange.fr)

---

## 8<sup>e</sup> Tombola Géante des St Léger

### promesses de lots

---

Chers Amis des St Léger,

Dans quelques jours, vous recevrez des nouvelles (excellentes !) du 10<sup>e</sup> Rassemblement des St Léger. Nous aurons plaisir à vous retrouver en Belgique, à **St Léger en Gaume, les 23 et 24 mai prochain**. Notez dès à présent sur vos tablettes la date de la **Pentecôte 2015** !

Vous êtes nombreux, et nous vous en remercions, à avoir déjà promis des lots pour notre 8<sup>e</sup> Tombola. Cette année, l'Association des St Léger a décidé d'offrir non pas un, mais deux très jolis lots. Tout est visible là <http://www.stleger.info/asso/tombola8.htm>

Nous attendons au plus vite d'autres promesses alléchantes pour compléter notre vitrine. 15 000 billets vont être imprimés début décembre, de façon qu'ils puissent vous parvenir pour les fêtes de Noël, période propice à la vente. Elle se poursuivra jusqu'à fin mars, où les coordinateurs de région récupéreront souches et invendus. Le tirage aura lieu le samedi 18 avril 2015, sous contrôle d'huissier, à St Léger sur Sarthe (61).

**Une casquette à l'effigie de Léo sera offerte pour chaque carnet de 10 billets vendu.**  
**Vous pouvez adresser les promesses par mail à [assostleger@orange.fr](mailto:assostleger@orange.fr)**

### **Merci de nous aider à faire de cette 8<sup>e</sup> Tombola Géante un nouveau succès !**

Je soussigné (e) -----  
représentant la commune de (nom et code postal) -----  
m'engage, pour la 8<sup>e</sup> Tombola Géante des St Léger à offrir à l'Association des Saint Léger (1) -----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

Nature, descriptif du (ou des) lot (s), et valeur numéraire : -----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

Date et signature : -----

(1) La description de chaque promesse de don et sa valeur numéraire sont à mentionner, s'il vous plaît : ce n'est pas une tracasserie des membres du bureau de l'Association des St Léger, mais une demande de l'huissier afin d'éviter tout contentieux.



Association des St Léger de France et d'Ailleurs  
Mairie Le Landreau - 49 280 St Léger sous Cholet  
téléphone 02 41 56 23 23 / fax 02 41 56 26 61  
[assostleger@orange.fr](mailto:assostleger@orange.fr)

---

**panneaux d'entrée**

**dans les communes**

---

Lors de l'Assemblée Générale 2014 qui a eu lieu à St Léger les Paray, il a été demandé qu'une nouvelle fabrication de panneaux d'entrée dans les communes soit lancée à l'automne.

Voici le modèle du panneau, dont les dimensions sont 80 cm sur 20 cm, avec le logo 4 couleurs :



**Le prix de vente est de 35 € l'unité, frais de port compris.**

**Si vous êtes intéressés, merci de remplir la partie ci-dessous avant la fin février 2015.**

**Vous pouvez aussi nous contacter par mail.**

M. ou Mme -----

représentant la commune de (nom et code postal) -----

commande ----- panneaux, au prix unitaire de 35 €.

Le règlement peut s'effectuer par chèque au nom de l'Association des Saint Léger de France et d'ailleurs,  
ou par virement sur notre compte Crédit Mutuel dont le code IBAN est

FR76 1027 8371 4000 0107 9100 107.

Guy Malbrand, trésorier

Guy Malbrand  
12 rue Ismaël Bouilliau - 86 200 Loudun  
06 15 39 87 01 - guymalbrand@sfr.fr